



HEURES ET JOUR D'ARRIVEE ET DE DEPART :

- ⊗ **Hors juillet et août** : réservation à la nuitée (trois ou cinq nuits minimum), arrivée entre 14 h et 19 h, départ entre 8 h et 10 h.
- ⊗ **Juillet et août** : réservation à la semaine, arrivée samedi entre 14 h et 20 h, départ entre 8 h et 10 h.

OCCUPATION DES MOBIL HOMES :

- ⊗ **pour préserver le calme du camping, Les groupes ne sont pas acceptés.**
- ⊗ **Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.**

une voiture et 4 personnes maximum pour les mini mobil homes (sans sanitaire ou avec sanitaire privé extérieur) et mobil homes de type A ou 5 personnes maximum pour les mobil homes de types B. **L'installation complémentaire d'une tente est interdite et les animaux ne sont pas acceptés.** En cas de non respect, le séjour sera refusé et aucun remboursement ne sera effectué.

CAUTION : 300 €

La caution demandée à l'arrivée, sera rendue au départ entièrement ou partiellement, après restitution des bracelets d'identification et des clefs, vérification de l'inventaire et de la propreté du mobil home et constatation des dégâts éventuels. Les déductions seront fixes ou sur devis suivant l'importance.

Déductions fixes :

Bracelet d'identification	Clefs	Frais de nettoyage	Dégivrage frigo	Vaisselle
1.00 €	8.00 €	50.00€	8.00 €	voir inventaire

En cas de départ en dehors des horaires prévus, si les objets en prêt sont rendus et qu'aucune dégradation n'est constatée la caution sera renvoyée dans un délai n'excédant une semaine.

LA RESERVATION :

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée. Seules seront acceptés les personnes nommées sur le contrat de réservation. Pour toutes modifications de dates de séjour, le numéro de mobil home ne sera pas garanti.

La réservation d'un séjour en emplacement ne devient effective qu'avec notre accord et après réception par notre service de réservation du contrat de réservation accompagné d'un acompte de 20% du Prix Total du séjour, des frais de réservation (6.00 € pour une réservation totalement en ligne ou 12.00 € si totalement ou partiellement par courrier) et de l'assurance annulation éventuellement souscrite. Mode de règlement possible en ligne : carte bancaire; par courrier : chèque bancaire, chèques vacances, virement bancaire, carte bancaire et mandat.

REGLEMENT DU SOLDE :

Le client devra verser au service de réservation le solde de la prestation convenue et restant due, 15 jours avant le début du séjour (chèques, chèques vacances, carte bancaire, virement bancaire et mandat). En retour il recevra la facture acquittée de son séjour. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue, est considéré comme ayant annulé son séjour et aucun remboursement ne sera effectué.

RESERVATION TARDIVES :

En cas de réservation moins de 15 jours avant le début du séjour, la réservation en ligne est obligatoire et la totalité du règlement sera exigée.

EN CAS D'ANNULATION :

Du fait du client : L'annulation doit être notifiée par lettre recommandée, email ou fax. Les frais de réservation et l'assurance annulation (facultative, mais conseillée) ne sont jamais remboursés.

Vous serez remboursé de :	Sans Assurance	Avec Assurance
Plus de 30 jours avant l'arrivée	Acompte - 10%	Acompte*
Entre le 30e et le 16e jours avant l'arrivée	Acompte - 15%	Acompte*
- du 15e jour à l'arrivée	0	Sommes réglées*
Interruption de séjour	0	Remboursement du séjour non effectué*

* sous réserve que le motif d'annulation ou d'interruption soit couvert par l'assurance (document annexe)

Du fait du gestionnaire du camping : l'annulation avant le début du séjour sera notifiée au client par lettre recommandée avec accusé de réception. Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'applique pas lorsqu'il est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'un séjour de substitution proposé par le camping.

ARRIVEE :

Le client doit se présenter le jour précisé, aux heures mentionnées sur sa confirmation de réservation. En cas d'arrivée différée, sans message téléphonique du signataire du contrat de réservation, le mobil home devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue .

LE SEJOUR :

Tout résident doit respecter le règlement intérieur (document annexe).

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait, il lui appartient d'être assuré.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, accident, intempéries, etc...